

# Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet **PRESSING DELUXE** sur la commune principale de l'AIOT 47 Avenue Charles de Gaulle 33200 Bordeaux.

La référence de votre dossier est **A-3-9DTBUXALX** et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 18/01/2023 à 17h26 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX(pour rappel, déclarant)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
-

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **42409399500027**

Raison sociale **ARLEQUIN XPRESS**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**43 AV CHARLES DE GAULLE**

**CAUDERAN**

**33200 BORDEAUX**

### Signataire

Nom : **L'ETANG**

Prénom : **FRANCOIS-XAVIER**

Qualité : **GERANT**

Adresse électronique :XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Téléphone fixe : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Téléphone portable : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## Référent

Nom : **L'ETANG**

Prénom : **François-Xavier**

Fonction : **Gérant**

Adresse électronique :XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Téléphone fixe : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Téléphone portable : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **PRESSING DELUXE**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **47 Avenue Charles de Gaulle 33200 Bordeaux**

X : 415693

Y : 6423137

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 6 - Cessation d'activité

### Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par le passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **17/02/2023**

Il s'agit d'une : **Cessation totale de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Bordeaux 33200 ( 000 , OL , 0146 )**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
2345	2	Utilisation de solvants pour le nettoyage à sec et le traitement de textiles ou vêtements	DC

### Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Les déchets, principalement des boues de distillation, seront évacuées selon la procédure habituelle, par notre prestataire habituel agréé la société : SAS REMOTA - 22, rue Jean-Baptiste BEGARIE - 64530 - PONTACQ ( 05.59.53.50.14) Calendrier : les vendredis 20 janvier, 27 janvier, 3 février et si nécessaire le 10 février 2023 .**

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Le local occupé par le Pressing Deluxe sera restitué au bailleur la SNC CALDERA . Le local sera fermé et les clefs rendues à SNC CALDERA le 17 février 2023. Le PRESSING DELUXE n'occupe que partiellement la propriété qui comporte d'autres bâtiments appartenant au propriétaire du terrain la SNC CALDERA (groupe SOVI). L'accès au site (parcelle OL146) consiste en un unique portail dont la sécurisation est de la responsabilité de SNC CALDERA.**

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

**GAZ : Le local Pressing Deluxe n'a aucun branchement Gaz. ELECTRICITE : Transfert à le SNC CALDERA ou, le cas échéant, fermeture du compteur au plus tard le 17 février 2023. Autre risque : néant**

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

**Par un protocole transactionnel établi le 14/12/2022, entre SNC CALDERA et SARL ARLEQUIN XPRESS -PRESSING DELUXE, la SNC CALDERA s'est engagée irrévocablement à s'acquitter des**

frais nécessaires à la réalisation de l'étude de pollution et du plan de gestion dans le cadre de la procédure de tiers demandeur et également à s'acquitter des frais nécessaires, le cas échéant, à la dépollution du site ( PRESSING DELUXE) ainsi que la prise en charge de la procédure conjointe auprès des services de l'Etat concernés par la procédure. De son côté, ARLEQUIN XPRESS - PRESSING DELUXE a donné son accord ferme et définitif pour que SNC CALDERA puisse solliciter, en qualité de tiers intéressé auprès de la Préfète de la Gironde, la réalisation, le cas échéant, de travaux de réhabilitation du sol dont l'usage futur sera l'habitation.

Mesures de gestion ou restrictions d'usage temporaires, en précisant le calendrier :  
**néant**

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

**idem rubrique : " surveillance des effets de l'installation..". mesures transférées au propriétaire SNC CALDERA**

Autres mesures prises ou prévues pour supprimer les dangers et inconvénients pour les terrains voisins non concernés par la cessation d'activité

**idem rubrique " surveillance Mesures transférées au propriétaire SNC CALDERA**

Une attestation de mise en sécurité pour cette cessation d'activité est-elle disponible ? **Non**

### [Engagement du déclarant](#)

**Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme**

**Je m'engage à déposer l'attestation de mise en sécurité, compte tenu des rubriques concernées par la cessation d'activité, conformément à l'article R. 512-66-1 du code de l'environnement.**

## **7 - Pièces justificatives**

**Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.**